

Guide de découverte
Les propriétés départementales
des Marais de Sacy



Au coeur du territoire départemental, s'étend la plus vaste tourbière de l'Oise, les Marais de Sacy, zone humide d'importance internationale labellisée Natura 2000 et RAMSAR.

Conscient de son extrême fragilité, le Département de l'Oise,

en charge des Espaces Naturels Sensibles a souhaité protéger et valoriser ce patrimoine commun par l'acquisition, il y a une vingtaine d'années, d'une vaste propriété représentant près de 250 hectares.

Aujourd'hui, je vous propose de visiter, en compagnie du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en charge de sa gestion, ce site exceptionnel ouvert au public. De nombreuses découvertes vous y attendent. Ancrés dans la tradition rurale, les marais étaient régulièrement entretenus pour le pâturage, la production de foin,

de roseaux ou la chasse. Véritable réservoir de diversité biologique, riches d'une faune et d'une flore exceptionnelles, ces milieux humides sont aujourd'hui très menacés et ce, en dépit de leur rôle fonctionnel essentiel dans la gestion de la ressource en eau, la dépollution naturelle des eaux ou leur grande capacité de captage de carbone.

L'Oise possède des sites naturels exceptionnels, il me tient à coeur de les protéger, de les préserver et de les faire découvrir au public.

Nadège LEFEBVRE

Présidente du Conseil départemental de l'Oise

Parcourir la nature, sentir ses odeurs, se laisser distraire par le bruit du vent, écouter le chant des oiseaux, s'émerveiller ... en quelques mots « vivre une expérience de nature » !

C'est ce que vous proposent le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et le Département de l'Oise en cheminant sur les sentiers de visite des Marais de Sacy, site exceptionnel et ô combien

emblématique de notre région. Ce guide vous accompagnera dans votre découverte ou pour préparer votre balade. Il vous raconte leur histoire, leurs richesses et vous invite à ouvrir les yeux à la recherche de la faune et de la flore préservés ici par des passionnés de nature.

Enfilez vos chaussures de marche et immergez-vous dans ce lieu fantastique. Bonne balade.

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Les Marais de Sacy

Fleuron du patrimoine naturel du département de l'Oise, les Marais de Sacy constituent sur plus de 1 000 hectares, une zone humide majeure en France et pour les Hauts-de-France.

Le site fait partie du réseau européen Natura 2000. Il est également reconnu comme zone d'intérêt international par le label Ramsar. Les marais sont composés de nombreuses parcelles découpées en propriétés communales, privées et départementales.

Les propriétés du département couvrent près de 250 hectares et sont constituées de 3 entités distinctes : le marais Est / le marais Ouest / l'étang

Ce guide a pour vocation de vous raconter l'histoire étonnante et atypique des Marais de Sacy et vous faire découvrir son patrimoine naturel exceptionnel. Les premières pages de ce livret concernent l'histoire des marais et la gestion des eaux dans leur ensemble, puis il concentre son attention sur les parcelles propriétés du Département.

Le Conseil départemental de l'Oise a confié la gestion de ses propriétés au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en 2019, par le biais d'une convention de coopération de 20 ans.



La préservation des Marais de Sacy est possible grâce au travail des communes, des propriétaires, des usagers et des structures suivantes :

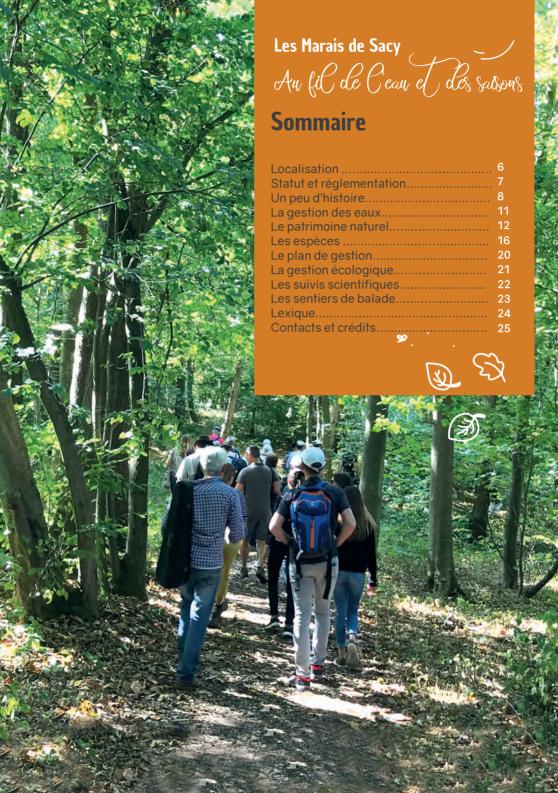














Localisation

Les Marais de Sacy se situent à l'intérieur d'un triangle formé par les agglomérations de Clermont de l'Oise, Compiègne et Creil. Ce milieu naturel preservé s'étend sur 7 communes : Cinqueux, La Bruyère, Les Ageux, Monceaux, Sacy-le-Grand, Rosoy, Saint-Martin - Longueau.

Actuellement, seule une partie du site est accessible au public sur les propriétés départementales.





Le marais Ouest

Cette partie du marais n'est accessible aujourd'hui que lors de visites guidées.

L'étang

Cet espace n'est pas encore accessible au public.

Le marais Est

Vous pouvez y trouver deux sentiers de découverte : le sentier forestier (en visite libre toute l'année) et le sentier du marais (en visite libre une partie de l'année seulement).

Ces sentiers vous sont présentés p. 23 de ce guide.



L'accès au site

L'entrée se situe entre les communes de Saint-Martin-Longueau et Les Ageux, le long de la départementale 1017.
Suivre le panneau « SITE DÉPARTEMENTAL DES MARAIS DE SACY »

Statut et réglementation

de Sacy internatio-Les Marais bénéficient d'une reconnaissance protection nale et de plusieurs mesures de réglementaires pour la préservation de son patrimoine naturel. Les Marais sont ainsi classés Site Natura 2000 depuis 2010 et site Ramsar depuis 2017.

 Le réseau européen Natura 2000 référence des sites naturels d'exception au niveau européen présentant un intérêt écologique.





Le site est également désigné comme Espace Naturel Sensible par le Département de l'Oise. Les propriétés départementales bénéficient d'un règlement spécifique.



LES RECOMMANDATIONS À RESPECTER

- Le stationnement se fait uniquement sur le parking à l'entrée.
 Entrée à Saint-Martin-Longueau (en direction des Ageux) sur la D1017.
- Les chiens doivent être tenus en laisse sur le sentier forestier.

LES INTERDITS SUR LE SITE

- La circulation des visiteurs en dehors des sentiers,
- Tous les véhicules (nautique, motorisé et non-motorisé),
- Le dépôt de déchets,
- L'usage de drones ou d'engins volants motorisés,
- La chasse et la pêche (hors chasse administrative de régulation),
- Le camping et le bivouac,
- La cueillette de plantes ou de champignons,
- La capture d'animaux sauvages,
- Les feux.

• Les chiens sur le sentier du marais à l'exception des chiens accompagnateurs pour les personnes en situation de handicap.

Un peu d'histoire

Les Marais de Sacy ont fait l'objet de nombreux usages au cours de l'Histoire. Les différentes études et les recherches bibliographiques ont permis de retracer la vie des marais, depuis son « apparition » géologique à nos jours.

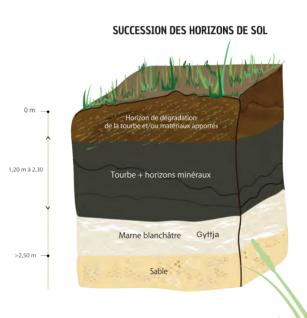
UN LAC DEVENU TOURBIÈRE...

Le creusement de la cuvette des Marais de Sacy, aurait eu lieu il y a 12 à 13 000 ans, au niveau d'un ancien affluent de la rivière de l'Oise. Cela aurait abouti à la formation d'un lac. On retrouve cette origine dans le terme « Longua aqua », signifiant « Longue mer », qui a donné le nom de la commune de Saint-Martin Longueau.

Le comblement progressif du lac (par sédimentation*) a probablement débuté au Dryas récent (-10 700 ans). En effet, les sondages pédologiques réalisés ces dernières années ont fait apparaître, à partir de 2,30 mètres de profondeur (selon les endroits), un épais dépôt de marne* blanchâtre, appelé Gyttja, au sein duquel sont présents des indices d'anciens herbiers aquatiques.

Ce n'est qu'au début de la période Holocène, environ -10 000 ans, que les importants dépôts de tourbe ont débuté

Ces niveaux de dépôts de tourbe* se sont modifiés cours du temps au les conditions selon climatiques, aboutissant des alternances phases d'érosion et de sédimentation. De nos jours, en fonction des endroits du marais, on observe une épaisseur de tourbe entre 1,20 et 2,30 mètres.



UN MARAIS CONVOITÉ...

Les premiers éléments précis concernant l'exploitation des Marais de Sacy remontent au XVI^{ème} siècle.

C'est à cette époque que les opérations d'aménagements hydrauliques commencèrent avec la réalisation de canaux (canal de la Frette...), des opérations d'assèchement, la mise en place d'ouvrages de régulation des niveaux d'eau, ou encore d'extraction de tourbe.



Carte de Cassini datant du XVIIIème siècle

L'assèchement des marais, partout en France, fut ordonné par Henri IV le 6 avril 1599. En effet, ce dernier, voulant rendre à la culture toutes les terres vagues et improductives, publia un édit donnant droit à un concessionnaire d'entreprendre l'assèchement de tous les marais du royaume.

Ces travaux consistèrent au drainage des marais par l'effet de canaux traversant toute leur étendue d'ouest en est, sur une longueur de sept kilomètres. Tous ces canaux se réunissaient en un seul canal, celui de la Frette, permettant alors d'écouler vers l'Oise, toutes les eaux qui submergeaient les marais.

La carte de Cassini montre que toute la zone de l'actuel « marais » est, en fait, composée de canaux bien ordonnés en croix autour du château de « Fontaine le Comte », en position centrale. Les différentes sources étaient captées pour alimenter ce réseau de canaux.



Plus tard, le creusement des canaux et des étangs a repris avec les activités d'extraction de la tourbe, qui servait principalement de combustible pour se chauffer, pratiquées jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ces dernières étaient effectuées de manière artisanale, parcimonieuse, sur de petites surfaces et de faibles profondeurs. Cela a entraîné un rajeunissement des milieux, en abaissant le niveau du sol et en le rapprochant ainsi de celui de la nappe phréatique. En revanche, sur certains secteurs, une extraction plus intensive a pu conduire à leur dégradation.



Les marais étaient également exploités à des fins agricoles. L'herbe était fauchée pour le fourrage et la litière tandis que les secteurs les moins humides étaient cultivés (choux fleurs, artichauts...).

La culture du cresson s'est développée dans la partie nord du site dès le XIXème siècle.

Cette culture a quasiment disparu au cours des années 1970. Ces différents usages ont façonné le paysage actuel des marais, laissant notamment de grandes pièces d'eau, des fossés drainants rectilignes et de nombreux puits artésiens*.

À l'heure actuelle, les principaux usages sur les marais sont la gestion par pâturage et par fauche, la chasse et la découverte de la nature.

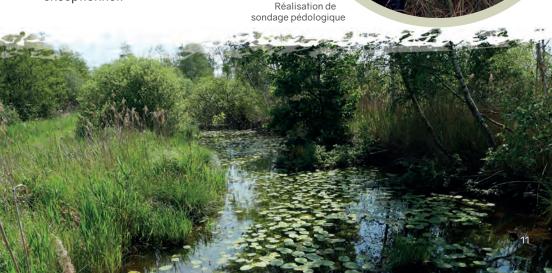
La gestion des eaux

Toutes les modifications apportées au réseau d'eau (étangs, canaux, fossés...) ont entrainé un dysfonctionnement global du marais. Les activités de pompage pour l'eau potable et l'agriculture, ainsi que l'accentuation du dérèglement climatique entraînent progressivement une baisse des niveaux d'eau sur l'ensemble des marais.

Si cette baisse se poursuit, elle entraînera la disparition inéluctable du marais et des espèces animales et végétales inféodées à ces milieux. L'ensemble des usages pratiqués aujourd'hui sur le site seront alors également menacés.

De nombreuses études ont été réalisées pour tenter de comprendre le fonctionnement hydraulique et la circulation des eaux dans le marais et dans les nappes phréatiques sous-jacentes. Ces études, très complexes à mettre en œuvre, nécessitent d'importants moyens humains, techniques et financiers.

Ces dernières années, beaucoup d'informations ont été récoltées par les différentes structures travaillant sur le marais. Ce recueil de données réalisé, l'objectif est aujourd'hui de réunir les acteurs locaux (communes, propriétaires, locataires, usagers) afin de discuter ensemble des solutions à apporter pour permettre la survie de ce site naturel exceptionnel.



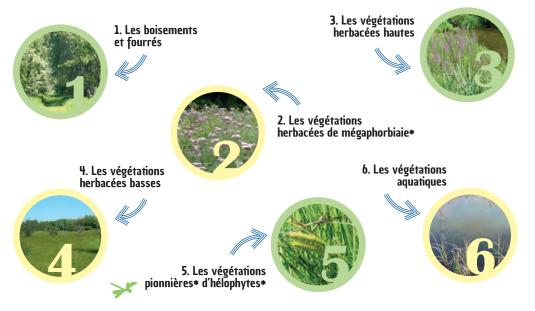
Le patrimoine naturel

LES HABITATS

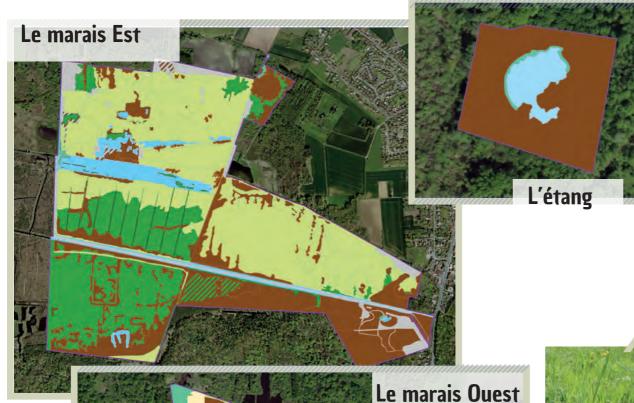
Les Marais de Sacy constituent une immense tourbière* alcaline. Toutefois, au sein de cette « tourbière », on distingue un grand nombre d'habitats naturels, composés de végétations différentes, variant d'un endroit à l'autre en fonction de nombreux paramètres.

La topographie et la micro-topographie (cela définit les hauteurs de sol différentes d'un endroit à l'autre), les variations des niveaux d'eau dans l'année, l'épaisseur de la couche de tourbe, la composition des sols, le type de végétation (arbustives ou herbacées), la densité de végétation, les pratiques de gestion passées... Tous ces paramètres vont conditionner la présence d'habitats différents.

Sur les propriétés départementales, on recense **b** grandes catégories de milieux différents :



Chacune de ces catégories est caractérisée par une multitude de végétations différentes dans leur composition, que l'on nomme « unités de végétation ». **On a ainsi dénombré 79 unités de végétation sur ce site.**



CARTOGRAPHIE LES 3 PARCELLES DÉPARTEMENTALES

LÉGENDE

- Boisements et fourrés
- Végétations herbacées de Mégaphorbiaies*
- Végétations herbacées hautes
- Végétations herbacées basses
- Végétations pionnières à hélophytes*
- Végétations aquatiques



Qu'est-ce qu'une Tourbière ?

Une tourbière est une zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe. Ces écosystèmes se caractérisent, en premier lieu, par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile privant de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique.

Dans ces conditions asphyxiantes, la litière végétale partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : la tourbe.

1.Les boisements et fourrés

Comme son nom l'indique, ces habitats sont composés en majeure partie d'arbres et d'arbustes de grande taille.

Mis à part les boisements secs de Chêne sessile et de Hêtre situés à l'entrée Est du site, la majorité des boisements et fourrés sont des habitats boisés humides, composés d'Aulnes glutineux et de Saules cendrés.

2.Les végétations herbacées de mégaphorbiaies*

Une mégaphorbiaie est une formation végétale constituée de grandes herbes, qui se développent sur des sols riches et humides.

On les retrouve en bord des cours d'eau et des fossés ou dans les zones peu entretenues par le pâturage. Ce sont des milieux de transition entre les prairies et les boisements.

Les espèces les plus courantes ici sont l'Eupatoire chanvrine, la Reine des Près, le Cirse maraicher et la Valériane.

3.Les végétations herbacées hautes

Les Marais de Sacy rassemblent les plus grandes surfaces connues de roselières à Cladion marisque du Nord de la France. Les propriétés départementales hébergent déjà près de 50 hectares de cet habitat sur les 350 des marais.

On va retrouver, ici, l'ensemble des roselières (à phragmite ou à cladion marisque) et les formations à grand carex et grandes laîches.

4.Les végétations herbacées basses

Ces végétations représentent les zones de « prairies » et de « bas marais », où la végétation ne dépasse pas les 50 cm de hauteur. Ce sont les zones les plus diversifiées en espèces végétales. Ces végétations représentent les plus grandes surfaces sur le site et sont entretenues grâce au pâturage.

5. Les végétations pionnières d'hélophytes*

Ces végétations, représentant de très petites surfaces, se trouvent sur les endroits de sols à nu, suite aux passages répétés des animaux ou à l'occasion d'une perturbation du sol. Très localisées, ces végétations apparaissent et disparaissent rapidement en fonction des niveaux d'eau, du pâturage ou de l'évolution de la végétation.

6.Les végétations aquatiques

On retrouve ici l'ensemble des herbiers aquatiques, immergés ou non, des mares, des plans d'eau et des fossés.

Au sein de ces végétations, on trouve notamment les herbiers à Characées*. Ces herbiers représentent un enjeu majeur de conservation car les Marais de Sacy hébergent 45 % de la richesse spécifique régionale et 33 % de la richesse spécifique nationale.

Les espèces

Les Marais de Sacy accueillent la plus grande biodiversité d'espèces végétales et animales pour le département de l'Oise et l'une des plus riches dans les Hauts-de-France.

Les propriétés départementales abritent à elles seules près de :



400 espèces de plantes,

250 espèces de champignons,

+ de 750 espèces animales

Beaucoup de ces espèces, typiques des zones humides, sont devenues rares dans la Région et sont menacées de disparition par la destruction de leur habitat.



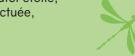
Les marais de Sacy sont actuellement UN DES DERNIERS REFUGES pour un grand nombre de ces espèces.

Voici l'inventaire exhaustif des espèces animales et végétales recensées sur le site et quelques exemples d'espèces parmi les plus remarquables de par leur rareté.



Oiseaux

Milan noir, Sarcelle d'Hiver, Locustelle luscinoïde, Butor étoilé, Bécassine des marais, Blongios nain, Marouette ponctuée, Phragmite aquatique



Anasimyia transfuga, Orthonevra brevicornis, Rhingia rostrata



Campagnol amphibie, Muscardin, Murin de Beschtein

Libellules et demoiselles

Leucorrhine à large queue, Leucorrhine à gros thorax, Aeschne isocèle, Sympetrum noir

Coléoptères Enochrus halophilus, Sphaerius acaroidesnoir

Papillons de nuit Noctuelle des roselières, Liparis sale, Leucanie obsolète



Mollusques

Vertigo étroit, Vertigo de Des Moulins, Vallonie des marais

56 ©

Thécla du Prunier Criquets et sauterelles

Papillons de jour

Criquet palustre, Conocéphale des ruisseaux, Courtilière commune

Araignées

Dolomedes plantarius, Dolomedes fimbriatus, Argyronète Rhingia rostrata

Amphibiens Rainette verte, Triton crêté

Reptiles

Couleuvre helvétique, Lézard vivipare

Poissons Anguille européenne, Loche de rivière noir **Brochet**

LA FLORE

(en nombre d'espèces)

LA FONGE

Flore vasculaire*

Laiche de Maire, Gentiane pneumonanthe, Cirse d'Angleterre, Orchis négligé, Osmonde royale, Potamot coloré, Rubanier nain, Utriculaire naine

Bryophytes*

Calliergon géant, Campyllie des marécages, Ricciocarpe nageant

Characées*

Chara curta, Nitella tenuissima, Nitellopsis obtusa

Champignons

Alnicola citrinella. Leucoagaricus gaugei, Panaeolus guttulatusnoir





Le plan de gestion

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'est vu confié la gestion des propriétés appartenant au Conseil départemental de l'Oise. Le premier travail a été de rédiger le plan de gestion du site.

Un plan de gestion est un document de planification qui va permettre de définir les opérations de gestion écologique nécessaires à mettre en œuvre afin de parvenir à atteindre les objectifs de gestion liés aux enjeux écologiques du site.

CE PLAN DE GESTION SE COMPOSE DE DIFFÉRENTES PARTIES :

- > UN ÉTAT DES LIEUX EXHAUSTIF
 - statuts administratifs et réglementaires,
 - environnement physique (climat, eau, géologie, pédologie...),
 - environnement socio-économique (patrimoine culturel, paysager, historique, accueil du public...),
 - patrimoine naturel (habitats naturel, flore, faune),
 - réseau de site.
- LA DÉFINITION DES ENJEUX DE CONSERVATION ET DES OBJECTIFS À LONG TERME
- LA DÉFINITION DU PROGRAMME D'ACTIONS ET SA PLANIFICATION TEMPORELLE ET BUDGÉTAIRE

Les principales opérations de gestion seront le pâturage des vaches et taureaux camarguais, des travaux de restauration de milieux par déboisement et débroussaillage, des travaux d'entretien par fauche mécanique, des creusements de mares, des aménagements spécifiques pour la gestion des niveaux d'eau...

Toutes ces opérations sont liées à la mise en place de suivis scientifiques pour évaluer la bonne réalisation des opérations, pour améliorer les connaissances et adapter les travaux.

ENJEUX MAJEURS IDENTIFIÉS



- **82** Habitats naturels
- **37** Espèces de flore
- **31** Espèces de faune

La gestion écologique

Une gestion adaptée des milieux a été mise en place depuis les premières acquisitions en 2002 par le Conseil départemental. Des troupeaux de bovins et chevaux camarguais sont utilisés pour entretenir le site.

Ces animaux parcourent l'ensemble du site, en rotation selon les années, afin de permettre un pâturage adapté aux conditions particulières de ce marais : fluctuations des niveaux d'eau, type de végétation, appétence des plantes...



Troupeau de vaches camarguaises

Parallèlement à cette gestion pastorale, de nombreux travaux ont été nécessaires pour améliorer l'état du site. En effet, sur certaines zones, une intervention humaine est indispensable pour préserver et restaurer certains milieux menacés par l'embroussaillement ou l'assèchement certaines années. Des travaux de coupe d'arbres et de fauche ont ainsi été menés ces dernières années.



Travaux de déboisement



Chantier de bénévoles

Les suivis scientifiques

La définition et la mise en place des opérations de gestion écologique nécessitent d'avoir une très bonne connaissance du milieu et de son fonctionnement, ainsi que des habitats et des espèces qui les composent.

Pour évaluer si ces travaux de gestion sont efficaces et permettent de maintenir et de développer le patrimoine naturel, il est obligatoire de mettre en place des suivis scientifiques rigoureux.

C'est pour cela qu'un important travail d'étude, de recherche et de mise en œuvre de protocoles scientifiques est réalisé.

Le plan de gestion va définir la liste et le calendrier des études et des suivis à mener pour permettre une bonne évaluation de l'évolution du patrimoine naturel et de l'état des milieux.

Parmi ces suivis, on peut citer par exemple les suivis des niveaux d'eau et de la qualité physico-chimique des eaux, les suivis des espèces végétales les plus menacées (par comptage des pieds ou des surfaces de recouvrement), le suivi des passereaux paludicoles par écoute au chant ou par baguage, le comptage des individus de Triton crêté par poses de nasses, la veille sur les espèces exotiques envahissantes...

Tous ces suivis nécessitent l'application de protocoles particuliers qui doivent se faire sur des périodes plus ou moins longues selon les espèces et sur des surfaces définies afin d'obtenir des résultats significatifs dans le temps et à l'échelle du site.

Le Conservatoire peut faire appel à d'autres structures spécialisées pour aider aux suivis scientifiques (Conservatoire Botanique National de Bailleul, Station Ornithologique des Marais de Sacy, Picardie Nature, Association des botanistes et mycologues amateurs de la Région de Senlis...).







Inventaire des Syrphes par tente Malaise

Les sentiers de balade

Le site est aujourd'hui équipé de deux sentiers de visite sur le marais Est.

Le premier est le sentier forestier d'1 kilomètre, accessible librement et toute

l'année. Il vous permettra d'avoir une vue imprenable

sur le marais du haut de la tour d'observation.

Le second est un sentier dans le marais, de 4.2 kilomètres, accessible librement

une partie de l'année ou lors de sorties nature. Ces deux sentiers sont équipés

de panneaux pédagogiques.

Légende Le sentier forestier Le sentier du marais Platelage Bas-Marais Boisements, fourrés Etangs, mares, cours d'eau Roselières Prairies humides Entrée



Le calendrier des visites dans le marais est disponible en téléchargement sur : www.cen-hautsdefrance.org
Retrouvez les périodes et horaires d'ouvertures du sentier du marais dans la vitrine, à l'entrée du site et auprès de l'Office de Tourisme d'Oise et d'Halatte (cf p. 25).

Lexique

Bryophyte: Végétal cryptogame non vasculaire tel que les mousses, les hépatiques.

Characées: Algues évoluées observables dans les eaux douces et saumâtres.

Drainage : Opération d'assainissement (des sols trop humides) permettant à l'eau retenue en excès dans les terres de s'écouler.

Etiage : En hydrologie, débit minimal d'un cours d'eau. Il correspond statistiquement, sur plusieurs années, à la période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas.

Flore vasculaire: Ensemble des plantes à fleurs, des fougères et des plantes alliées.

Hélophytes : Plantes semi-aquatiques dont l'appareil végétatif et reproducteur est totalement aérien et dont les racines ou rhizomes se développent dans la vase ou dans une terre gorgée d'eau (exemple : roseaux, massettes, sagittaire...).

Marne : Roche sédimentaire, mélange de calcite (CaCO3) et d'argile dans des proportions à peu près équivalentes variant de 35 % à 65 % (autre notation : (50 \pm 15) %). Au-delà de 65 % de calcaire, il s'agit d'un calcaire argileux, tandis qu'en deçà de 35 % de calcaire, on parle d'argile calcaire (parfois « argile calcareuse » ou « argile calcarifère »). Elle est sensible à l'eau et peut créer des instabilités de pente.

Mégaphorbiaie : Formation hétérogène de plusieurs types de végétaux constituées d'herbes hautes.

Puits artésien : Zone de jaillissement spontanée de l'eau provenant de la nappe phréatique.

Sédimentation : Processus dans lequel des particules de matière quelconque cessent progressivement de se déplacer et se réunissent en couches.

Syrphes: Famille de mouches du sous-ordre des Brachycera. La famille se subdivise en 3 sous-familles qui comprennent environ 200 genres et plus de 5 000 espèces décrites. On compte environ 800 espèces dans l'Ouest de l'écozone paléarctique et plus de 500 en France

Tourbe / Tourbière : Matière organique fossile formée par accumulation sur de longues périodes de temps de matière organique morte, essentiellement des végétaux, dans un milieu saturé en eau. La tourbe forme la majeure partie des sols des tourbières. Séchée, elle donne un combustible brun à noirâtre qui chauffe moins que le bois et le charbon. L'extraction de la tourbe a été l'une des causes de disparition ou dégradation de nombreuses zones humides, laissant parfois place à de vastes étangs.

Contacts

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France 1, Place Ginkgo - Village Oasis - 80 480 DURY

Tél. 03 22 89 63 96

www.cen-hautsdefrance.org



Inscriptions aux sorties et informations

auprès de l'Office de tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte

Tél: 03 44 72 35 90

www.tourisme@oise-halatte.fr



Crédits:

Textes: H.Decodts

Photos:

B.Couvreur, C.Lambert, D.Adam, N.Cottin, C.Coûteaux, S. Maillier, D.Top, G.Gaudin, R. Monnehay / Cen Hauts-de-france

JM. Brigon • P.Hue

Freepik.com

Wikicommons:

Kristian Peters, Photobiz, Marek_Szczepanek, Luc hoogenstein

Illustrations originales: M. Anastacio / Cen Hauts-de-France

Cartographie: BD ORTHO® © IGN - Paris - 2021 / M.Héraude

Sortez des sentiers battus avec

le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et le Département de l'Oise!



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France intervient sur plus de 500 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui

s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature de la région.

Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles!

Plus d'informations: www.cen-hautsdefrance.org



Le Conservatoire est sur Facebook!

Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et "amis".

Partager, commenter et réagir... le Conservatoire : | J'aime



L'Oise est le berceau d'un patrimoine naturel d'une grande richesse. Le Département veille à préserver notre environnement et à valoriser nos paysages d'exception.

Pour amplifier son action, le Conseil départemental mène aussi depuis plusieurs années une politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Les Marais de Sacy constituent la plus vaste zone humide du département, une richesse écologique en péril, il y a quelques années en raison de l'assèchement progressif des lieux. Depuis 2002, le Département a acquis 242 hectares et veille à la préservation et à la restauration du lieu grâce à une meilleure gestion de l'eau et des habitats.

Riche d'une flore et d'une faune locales exceptionnelles, ils sont inventoriés au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique.

Venez découvrir un site surprenant, situé au cœur de l'Oise à la rencontre d'acteurs de terrain passionnés.

Les actions d'ouverture des sites naturels par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont menées avec le soutien et la participation des adhérents, des bénévoles et grâce aux financements de :



















